



OBJECTIF AFRIQUE

LETTRE D'INFORMATION ÉCONOMIQUE

N°193 4 MARS 2020

SOMMAIRE

- ▼ ACTUALITE REGIONALE
- ▼ CONJONCTURE
- ▼ ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES
- ▼ PROJETS ET FINANCEMENTS
- ▼ SECTEURS D'ACTIVITES
 - ▼ AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE
 - ▼ ENERGIE ET MATIERES PREMIERES
 - ▼ INDUSTRIES
 - ▼ SERVICES
- ▼ ENTREPRISES
- ▼ CARNET ET AGENDA

**NIGER : OCTROI
D'UNE
SUBVENTION EN
FAVEUR DE LA
PRESERVATION
DE LA PLUS
GRANDE RESERVE
NATURELLE DU
PAYS**

**CEMAC : VERS LA
SUPPRESSION DES
FRAIS DE ROAMING
ENTRE LES PAYS DE
LA SOUS-REGION**

**SENEGAL :
INAUGURATION DE
LA 1ERE CENTRALE
EOLIENNE DE TAÏBA
NDIAYE**

**ETHIOPIE : PRET
DE 100 M USD DU
KHALIFA FUND
FOR ENTERPRISE
DEVELOPMENT**

**MADAGASCAR :
INTRODUCTION D'UN
PRIX DE REFERENCE A
L'EXPORTATION DE LA
VANILLE A 350 USD**

**COTE D'IVOIRE :
L'APROMAC DEVIENT
L'ORGANISATION
INTERPROFESSIONNELLE
AGRICOLE OFFICIELLE DE
LA FILIERE HEVEA**

**ETHIOPIE :
REDUCTIONS
TARIFAIRES SUR LES
SERVICES D'INTERNET
HAUT DEBIT PAR ETHIO
TELECOM**

**TANZANIE : APPEL
D'OFFRE DE LA
TANZANIA AIRPORT
AUTHORITY (TAA)**

**CAMEROUN : LE
CHINOIS CHEC
OBTIENT
L'EXPLOITATION ET
LA MAINTENANCE
DE L'AUTOROUTE
KRIBI-LOLABE**



MINISTÈRE
DE L'EUROPE ET DES
AFFAIRES ÉTRANGÈRES

MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

ACTUALITE REGIONALE

▼ CEMAC : Vers la suppression des frais de roaming entre les pays de la sous-région

Selon la ministre des Postes et Télécommunications du Cameroun – qui présidait le 28 février à Douala, la réunion des ministres en charge des télécommunications dans la zone CEMAC –, un règlement communautaire encore en projet devrait supprimer les frais d'itinérance des communications électroniques dans la sous-région. Jusqu'ici, les citoyens de la CEMAC paieraient en moyenne 5 000 FCFA pour une minute de réception d'un appel téléphonique.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun-Tchad : Bientôt un deuxième pont pour relier les deux pays

Le lancement officiel des travaux de construction du pont reliant Bongor (Tchad) et Yagoua (Cameroun) s'est fait le 27 février dernier dans la ville tchadienne. D'un coût estimé à 74 Mds FCFA, l'ouvrage est financé par la BAfD et l'UE. Il sera supporté par le Cameroun à 58 % et le Tchad à 42 %. Les travaux qui dureront 36 mois ont été confiés au consortium Razel Cameroun-Razel Fayat-Sotcocog. En plus du pont, le projet intègre la construction des voies d'accès de 14,2 km, ainsi que des aménagements connexes qui portent le coût global du projet à environ 92 Mds FCFA. Il s'agit de la deuxième infrastructure de ce type qui sera construite entre les deux pays, après le pont Nguéli, qui relie les villes de Kousseri, au Cameroun, et Ndjamen, la capitale tchadienne.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Rencontres d'Abidjan sur les villes durables

Le ministère ivoirien de la Ville a organisé, les 27 et 28 février, les « rencontres d'Abidjan sur les villes durables ». Ces journées ont été introduites par le Premier ministre ivoirien, Amadou Gon Coulibaly, ainsi que le ministre français chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie. Cet événement constituait une étape majeure en perspective du Sommet Afrique-France 2020, prévu en juin sur le thème de la ville durable. Les échanges lors de ces journées ont permis à leur terme de formuler « la déclaration d'Abidjan sur les villes durables africaines », expression, entre autres, de l'engagement des autorités à user de moyens modernes pour rendre les villes africaines durables et intelligentes au profit des populations.

✉ ghislain.tanoh@dgtresor.gouv.fr

▼ 6^e session ordinaire de la conférence des chefs d'Etat du G5 Sahel

Les chefs d'Etat du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad) ainsi que le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères se sont réunis le 25 février à l'occasion de l'Assemblée générale de l'Alliance Sahel et du sommet du G5 Sahel. L'événement visait une extension de la mobilisation internationale des bailleurs de fonds en faveur du développement dans la région. La Banque européenne d'investissement (BEI) a ainsi rejoint l'Alliance Sahel en tant que nouveau membre (désormais au nombre de 13) et les bailleurs se sont engagés à faciliter leurs procédures afin de permettre un acheminement plus rapide des fonds annoncés. Le Président a en outre cédé la présidence du G5 Sahel au Président mauritanien.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Salon international de l'agriculture porte de Versailles

Le Salon international de l'Agriculture a ouvert ses portes à Paris le 22 février et durera jusqu'au 1er mars 2020. Il s'agit de sa 57ème édition, placée sous le thème « L'Agriculture vous tend les bras ». Ce rendez-vous accueille chaque année plus de 600 000 visiteurs et près d'un millier d'exposants. 21 pays étrangers sont présents sur le salon cette année, parmi lesquels la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Mali, le Sénégal et le Nigéria. L'Algérie, le Maroc, le Soudan et la Tunisie complètent la liste des pays africains représentés.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Réunion des Sherpas de la Coalition des ministres des Finances pour l'Action Climatique en Côte d'Ivoire

Abidjan a accueilli la 4e session technique des Sherpas de la Coalition des ministres des Finances pour l'Action Climatique du 24 au 26 février. Placée sous le thème « Le rôle des ministres des Finances dans l'implémentation des contributions déterminées au niveau national », la session a réuni près d'une vingtaine de pays (Bénin, Mali, Niger...) ainsi que des représentants d'institutions (BAfD, Banque mondiale, FMI...). En préparation de la réunion d'avril 2020 des ministres de la Coalition, les participants ont échangé sur la mise en œuvre des Principes d'Helsinki par les différents pays membres ainsi que l'orientation des plans d'action et de la gouvernance de cette récente structure.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Réunion régionale sur le financement de la production de logements abordables

Les acteurs du secteur du logement de la région UEMOA se sont réunis les 25 et 26 février à Abidjan au cours des Universités de l'Habitat pour approfondir les enjeux et identifier les freins rencontrés par les acteurs en matière de financement de la production de logements abordables. Le déficit cumulé de logement est estimé à 500 000 unités en Côte d'Ivoire et à 3,5 millions sur toute la zone UEMOA, par le ministère ivoirien de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme. Le commissaire chargé du département de l'aménagement du territoire communautaire et des transports de l'UEMOA a annoncé l'élaboration d'une stratégie régionale et la création d'un centre d'excellence, destinés à ces questions.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ L'ancienne ministre des Finances du Libéria nommée directrice générale adjointe du FMI

Antoinette Sayeh, ancienne ministre des Finances du Libéria de 2006 à 2008, deviendra directrice générale adjointe du FMI à compter du 16 mars, a annoncé l'institution internationale dans un communiqué publié le 25 février. Avant d'entrer au gouvernement de la Présidente Ellen Johnson Sirleaf, Antoinette Sayeh avait travaillé à la Banque mondiale durant dix-sept ans en qualité de directrice des opérations pour le Bénin, le Niger et le Togo et comme économiste pour le Pakistan et l'Afghanistan. Elle dirigeait jusque-là le département Afrique du FMI.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

CONJONCTURE

▼ Côte d'Ivoire : Baisse du déficit budgétaire d'1 point du PIB en 2019

En 2019, les ressources mobilisées par l'Etat ivoirien se sont élevées à 6 304,4 Mds FCFA (9,6 Mds EUR), soit un taux de réalisation de 96,8%. Les recettes fiscales et non-fiscales (59,4% des ressources) ont été recouvrées à hauteur de 3 743,2 Mds FCFA (5,7 Mds EUR), soit une hausse annuelle de 8,3%. Concernant les dépenses budgétaires, elles se sont établies à 6 286,5 Mds FCFA (9,6 Mds EUR), soit un taux d'exécution de 98,1%. Les dépenses d'investissement ont nettement régressé (-5%) et se sont situées à 1 481,5 Mds FCFA (2,3 Mds EUR) en 2019. Enfin, le solde budgétaire en 2019 est ressorti à -785,5 Mds FCFA (1,2 Md EUR), soit -3% du PIB (-1 point du PIB en g.a.) conformément à la norme de convergence de l'UEMOA.

✉ claude.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée : Report d'une mission des Chefs d'Etat de la CEDEAO

Selon un communiqué, une mission en Guinée de Chefs d'Etats de la CEDEAO (Niger, Nigéria, Burkina Faso et Ghana) a dû être reportée, compte tenu de certains engagements et contraintes liés au calendrier électoral. En outre, compte tenu de l'existence de certains facteurs de risque, la CEDEAO a renoncé à déployer une mission d'observation des élections. Par ailleurs, l'OIF a annoncé qu'elle mettait fin à sa mission d'assistance, déployée auprès de la Commission électorale nationale indépendante de la Guinée, sur l'étape de révision exceptionnelle des listes électorales, en raison de la persistance de certaines insuffisances sur le fichier électoral et de l'absence de consensus national sur le nombre d'électeurs.

✉ claude.koua@diplomatie.gouv.fr

▼ Guinée-Bissau : Investiture de Umaro Sissoco Embaló

Le candidat déclaré vainqueur du second tour de l'élection présidentielle de décembre 2019, Umaro Sissoco Embaló, a organisé son investiture comme président de la République le 27 février 2020 à Bissau, bien que la Cour Suprême n'ait pas encore réglé le contentieux électoral. Cette investiture a vu la participation du Président sortant José Mario Vaz, une partie des députés ainsi que les dirigeants de l'opposition, tandis qu'elle a été rejetée par le Président de l'Assemblée Nationale et le gouvernement dirigé par Aristides Gomes. Ce dernier a souligné dans un communiqué que l'investiture du président de la République est de « la compétence exclusive du président du Parlement ».

✉ claude.koua@diplomatie.gouv.fr

▼ Sénégal : Endettement soutenable et croissance à +8,5% en moyenne entre 2020 et 2024 selon le FMI

Dans une longue interview dans un quotidien sénégalais, la Représentante Résidente du FMI au Sénégal a indiqué que le Sénégal pourrait enregistrer un taux de croissance annuel moyen de près de 8,5 %, entre 2020 et 2024. Les perspectives de l'économie sénégalaise à court et moyen terme seraient favorables, en particulier avec le développement de la production de gaz et du pétrole. Le stock de la dette publique devrait culminer en 2019 pour se stabiliser et décroître à partir de 2020.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ **Togo : Le Président sortant Faure Gnassingbé réélu à 72,4% au premier tour**

La Commission électorale nationale indépendante a proclamé le 23 février 2020 les résultats provisoires de l'élection présidentielle togolaise, marquée par une forte participation (76,6%), avec la réélection du Président sortant, Faure Gnassingbé, crédité de 72,4% des voix face aux autres candidats. Abgbéyomé Kodjo, arrivé en seconde position avec 18,4% des voix, conteste ce résultat et a déposé un recours devant le conseil constitutionnel.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES

▼ Congo-Brazzaville : Inauguration de trois nouveaux quais au Port autonome de Pointe-Noire

Les nouvelles infrastructures ont été inaugurées le 19 février 2020, par le président de la République du Congo. Il s'agit du quai G (800 m), dont les travaux d'allongement et de reconstruction ont été financés à 60% par Congo Terminal, le concessionnaire du terminal à conteneurs, et à 40% par le Port autonome de Pointe-Noire (PAPN), grâce à un financement de l'AFD, de l'UE et de la BDEAC ; du quai D (700 m), financé par Congo Terminal ; et d'un quai multifonctions (350 m), financé par le PAPN. Ces quais s'inscrivent dans le cadre du plan de modernisation du PAPN, la principale porte d'entrée du bassin du Congo et l'une des plateformes de transbordement les plus importantes en Afrique Centrale.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée équatoriale : 3ème réunion du comité d'amélioration du club des affaires

Après l'installation du guichet unique en 2018, le gouvernement a procédé à la deuxième évaluation de ce dispositif, soulignant le besoin de renforcer la communication autour de celui-ci, tant pour l'obtention de licences pour la création de nouvelles entreprises, les mécanismes de retour d'information pour obtenir des informations du secteur privé, que le suivi des délais pour assurer la qualité et la rapidité du service dans l'UVA, en identifiant les éventuelles anomalies. Lors de ce comité, les autorités ont aussi souligné le besoin de lancer l'installation du système SYDONIA dans l'ensemble des douanes nationales, d'améliorer l'enregistrement des biens immobiliers et certains aspects du droit des affaires.

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Nouveau mécanisme réglementaire en matière de fret

Le conseil des ministres du 26 février 2020 a adopté un décret portant gestion du fret en provenance et à destination du Burkina. Ce décret apporte plusieurs innovations majeures parmi lesquelles : l'instauration du bon de chargement, un document désormais obligatoire donnant droit à l'enlèvement du fret et permettant d'assurer le respect des quotas de répartition tels que prévus dans les accords bilatéraux et multilatéraux signés entre le Burkina Faso et les autres pays ; la délivrance sans frais par le Conseil burkinabè des chargeurs (CBC) de ces bons de chargement ; l'obligation de la déclaration de fret au CBC et la reprise par le CBC de la gestion commerciale du fret.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Augmentation de la part des marchés publics attribués aux PME en 2019

Les marchés publics approuvés en 2019 s'élèvent à 1 331,8 Mds FCFA (2 Mds EUR), soit une hausse de 11,9%. Les procédures concurrentielles (appels d'offres ouverts et appels d'offres restreints) représentent 73,1% de ce montant, contre 80% en 2018. Quant aux procédures non concurrentielles (marchés de gré à gré, avenants, conventions et lettres de commande valant marchés), elles représentent 24,6% du montant des marchés approuvés en 2019, contre 18% en 2018. Les marchés de gré à gré en particulier représentent 7,4% du montant des marchés approuvés, contre 10,2% l'an dernier. La part des marchés attribués aux petites et moyennes entreprises en termes de montant est passée de 19,1% en 2018 à 40,2% en 2019.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Sierra Leone : Rapport d'enquête sur la perception de la fiscalité en 2019

Un rapport de l'enquête sur la perception de la fiscalité en 2019 a été présenté le 24 février à Freetown. Il est le fruit d'une recherche entreprise par un consortium de 4 ONG et groupes de la société civile de la Sierra Leone et responsables du projet « Renforcement de la gestion des finances publiques, de la lutte contre la corruption et des institutions de comptabilité en Sierra Leone », financé par UK Aid pour un montant de 1,4 M EUR. Selon le rapport, 25% des contribuables interrogés ont déclaré que la corruption au sein du gouvernement les démotive à payer des impôts et les amène à sous-déclarer leurs revenus. La Sierra Leone se classe au 119e rang sur 180 du classement Transparency international.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Proposition d'une nouvelle loi pour l'introduction de péages autoroutiers

Le Parlement kenyan a ordonné au Trésor, au ministère des Transports et au Procureur Général de déposer d'urgence un projet de loi pour l'imposition de péages sur les principales routes nationales ainsi que la création d'un fonds dédié aux recettes de péage (*National Toll Fund*). Ces dispositions nouvelles doivent permettre la mise en place de péages dans le cadre de concessions et de contrats de partenariats autoroutiers et de financer les redevances de disponibilité via le fonds dédié dans le second cas. Cette décision intervient alors que le pays s'apprête à démarrer ses premiers projets d'autoroute en PPP. Le consortium français composé de Vinci Concessions, Vinci Construction et Meridiam a notamment remporté l'appel d'offres portant sur la réalisation de l'autoroute à péage Nairobi-Nakuru-Mau Summit à accès limité en PPP, pour un coût total estimé à plus de 1,5 Md EUR. La majorité espère que le projet de loi sera approuvé d'ici le mois de mai, pour une mise en place dès l'été 2020.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ Kenya : Transfert des compétences techniques du Comté de Nairobi au gouvernement central

Le 25 février, le gouverneur de Nairobi Mike Mbuvi Sonko, empêtré dans des affaires de corruption, a transféré au gouvernement national les compétences du Comté en matière de santé, transports, travaux publics, planification et développement des services publics, conformément à l'article 187 de la Constitution. L'accord signé avec le ministre des Collectivités locales Eugene Wamalwa entrera en vigueur le 15 mars, soit 21 jours après la date de signature. Il s'appliquera pour une période de 24 mois, après laquelle les parties pourront choisir de le prolonger. Cette action place effectivement les fonctions techniques du gouvernement du comté sous le contrôle du gouvernement national pendant deux ans, jusqu'au 25 février 2022, à quelques mois des élections générales. Le gouvernement national assumera également la responsabilité de la collecte et de la gestion de toutes les ressources financières associées aux fonctions transférées.

✉ benoit.gauthier@dgtresor.gouv.fr

▼ **Rwanda : Révision du budget 2019/2020**

Le Parlement a approuvé le budget national révisé de 2,9 Mds EUR pour 2019/2020. Cette révision représente une augmentation de 4,8 % par rapport au budget initial. Le financement devrait provenir de l'augmentation des recettes fiscales permise par la révision à la hausse des chiffres de la croissance. Les dépenses nationales supplémentaires visent à couvrir les salaires du personnel de santé nouvellement recruté et la promotion du personnel médical, l'opérationnalisation des ambassades nouvellement créées, les subventions à l'assurance maladie communautaire et au programme national de développement de la petite enfance. Les nouvelles dépenses viennent également financer de nouvelles institutions gouvernementales telles que le nouveau ministère de la Sécurité intérieure et l'Office rwandais des ressources en eau. Enfin, l'augmentation du budget reflète également l'augmentation du financement public des activités sportives prévues, notamment le Championnat d'Afrique des Nations (CHAN) ainsi que de la Ligue africaine de basket-ball (BAL 2020).

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

PROJETS ET FINANCEMENTS

▼ Bénin : Réhabilitation du Fort portugais de Ouidah

Le ministre béninois du Tourisme, de la culture et des arts, Jean Michel Abimbola, a procédé le 24 février au lancement officiel des travaux de rénovation du Fort portugais de Ouidah. L'entreprise locale KEN DAL et Fils sera en charge des travaux pour une durée estimée à 10 mois et un montant de 3 Mds FCFA (4,6 M EUR), financés par la Banque mondiale dans le cadre du « Projet de tourisme transfrontalier et de compétitivité ». Cette 1ère phase de travaux concerne essentiellement la réhabilitation à l'identique de la maison du gouverneur et de la Chapelle du Fort, la création d'espaces de vente et l'aménagement paysager de la cour intérieure et du jardin potager.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Signature de 4 conventions avec la BAfD

La Banque africaine de développement (BAfD) et le gouvernement burkinabè ont signé, le 21 février 2020 à Ouagadougou, quatre conventions d'accord pour une valeur de 42 Mds FCFA (64 M EUR) dans les domaines de l'assainissement et de l'énergie. Les trois premières conventions comprennent un don et un prêt du Fonds Africain de Développement ainsi qu'un don de l'Initiative pour l'alimentation en eau et l'assainissement en milieu rural en vue du financement du Projet Eau potable et assainissement en milieu rural (PEP-MR). La quatrième convention est un accord de prêt d'un montant de 32 Mds FCFA, portant sur le projet « Yeleen » de développement de centrales solaires et de renforcement du système électrique national.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Burkina Faso : Accord de financement de la Suisse pour l'entrepreneuriat agricole

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de coopération suisse 2017-2020, le Burkina Faso et la Suisse ont signé un accord de financement du « Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat agricole (PAPEA) » le 21 février 2020. D'un montant de 5,1 Mds FCFA (7,8 M EUR), ce programme a pour l'objectif de développer l'entrepreneuriat agricole au profit des populations rurales et périurbaines, en particulier des jeunes et des femmes. Le PAPEA est prévu pour une période de 12 ans, séquencée en trois phases de quatre années chacune. La présente convention concerne la première phase du programme (2019-2023) qui bénéficiera notamment aux régions du Nord, du Centre-Nord et des Hauts-Bassins.

✉ valerie.traore@dgtresor.gouv.fr

▼ Cap-Vert : Signature d'un plan de travail conjoint entre le gouvernement et les Nations Unies

Le Gouvernement du Cap-Vert et le système des Nations Unies ont signé le 20 février dernier à Praia (Cap-Vert) le Plan de travail conjoint pour 2020, budgétisé à 17,5 M USD (environ 16 M EUR) pour la mise en œuvre de projets. Le plan de travail 2020, qui en est à sa troisième phase, comprend cinq grands axes : (i) la croissance économique et inclusive (avec 28% du budget), (ii) la gestion de l'environnement et de la biodiversité (31%), (iii) le développement du capital humain (22%), (iv) la gouvernance (10%) et (v) les partenariats (9%).

✉ claudio.koua@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Signature d'un partenariat entre Nestlé et l'ANAGED pour réduire l'impact des déchets plastiques sur l'environnement**

L'Agence nationale de gestion des déchets (ANAGED) et la filiale de Nestlé en Côte d'Ivoire ont signé une convention de partenariat en présence de la ministre de l'Assainissement et de la Salubrité. Le projet de coopération vise à collecter au total 145 tonnes de déchets plastiques, via une application mobile et l'installation de box à Grand-Bassam pour le ramassage de déchets. La ministre a appelé les autres acteurs du secteur privé à initier des projets similaires de collecte de déchets plastiques.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ **Côte d'Ivoire : Le régime fiscal et douanier de la convention de concession entre Biovéa Energie et l'Etat adopté**

Le régime fiscal et douanier de la convention de concession signé entre l'Etat ivoirien et la société de projet Biovéa Energie a été approuvé en Conseil des ministres le 26 février 2020. Pour rappel, l'Etat ivoirien et la société de projet Biovéa Energie, composée d'EDF, de Meridiam et de Biokala (filiale du groupe SIFCA), ont signé un contrat de concession en décembre 2019, portant sur la conception, la construction et l'exploitation d'une centrale à biomasse d'une puissance de 46 MW sur une période de 25 ans. D'un coût global de 200 M EUR, le démarrage des travaux est prévu au 2e semestre 2020 et celle de l'exploitation mi-2023.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ **Gambie : 110 M USD du FIDA, la BID et la BADEA pour stimuler le secteur agricole**

Le gouvernement gambien a signé des accords de prêt d'environ 80 M USD avec le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et 30 M USD financés conjointement par la Banque islamique de développement (BID) et la Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) pour (i) stimuler la production agricole (principalement le riz, aliment de base de la Gambie), et (ii) pour créer un accès au marché pour les agriculteurs ruraux. Les projets prévus visent également à encourager la participation des femmes et des jeunes aux activités agricoles. Selon les autorités, 40 groupes de femmes, 6 nouvelles sociétés coopératives et 240 petites entreprises dirigées par des jeunes seraient créés.

✉ Lucile.porte@dgtresor.gouv.fr

▼ **Guinée : Accords de financement de 37,5 M USD de la BADEA**

La Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA) a accordé 37,5 M USD (34,1 M EUR) à la Guinée à travers deux accords de prêt et un don. Le premier accord de prêt (28 M USD ; 25,5 M EUR) est dédié à la construction et l'aménagement de la zone industrielle de Fandjé, d'une superficie de 30 ha et située à plus de 150 km de Conakry. Le second accord de prêt (9 M USD ; 8,2 M EUR) vise à soutenir, aux côtés de la Banque islamique de développement, le développement de la chaîne de valeur du riz, à travers l'aménagement de 3 000 ha dans les régions de Basse et de Haute-Guinée. Enfin, l'accord de don (0,5 M USD ; 0,45 M EUR) vise à soutenir des projets agro-alimentaires et l'autonomisation des femmes en milieu rural.

✉ claud.koua@diplomatie.gouv.fr

▼ Guinée : Lancement une mission d'appui au développement du contenu local

Le Gouvernement guinéen a annoncé le lancement d'une mission d'appui au développement du contenu local. Cette mission est assurée par une assistance technique internationale sur financement extérieur et s'inscrit dans le cadre de la dynamisation de la politique nationale du contenu local. Par ailleurs, l'assistance technique est chargée d'apporter un appui à l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme d'appui au développement du contenu local pour les projets de grande envergure, fondé sur un diagnostic stratégique de l'état de réalisation des engagements, et de l'environnement économique et institutionnel. Ce diagnostic portera sur tous les projets miniers et certains projets du secteur des travaux publics.

✉ claude.koua@diplomatie.gouv.fr

▼ Guinée : Accueil d'une mission de l'organisation GiveDirectly

Une mission de GiveDirectly (organisation à but non lucratif) s'est rendue à Conakry le 25 février 2020 afin de rencontrer les autorités guinéennes. Cette mission fait suite aux discussions engagées début février à New-York (Etats-Unis) entre l'organisation et les autorités en vue d'un projet de partenariat. GiveDirectly entend accompagner l'Agence nationale d'inclusion économique et sociale (ANIES) dans son programme de transferts monétaires en faveur des personnes vivant dans l'extrême pauvreté, domaine dans lequel elle est une référence mondiale. Elle apportera notamment un appui à plusieurs niveaux dont l'identification des personnes éligibles et la mobilisation des fonds pour augmenter l'enveloppe de l'ANIES.

✉ claude.koua@diplomatie.gouv.fr

▼ Libéria : La BAfD accorde un appui budgétaire de 4 M USD

La Banque africaine de développement (BAfD) a accordé un appui budgétaire d'une valeur de 4 M USD au Libéria pour le soutenir dans la mise en œuvre des réformes entreprises dans le cadre du programme de Facilité élargie de crédit (FEC) avec FMI. Pour rappel, le Conseil d'administration du FMI a approuvé un nouveau programme de quatre ans au titre de la FEC en décembre 2019, pour un montant total de 213,6 M USD.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Mali : La BEI investit 10 M EUR pour le financement des petits exploitants et des entrepreneurs ruraux

L'Union des caisses mutuelles d'épargne et de crédit du Mali « Kafo Jiginew » et la Banque européenne d'Investissement (BEI) ont signé, le 24 février 2020, une convention de prêt de 10 M EUR. La BEI mettra ainsi à la disposition de caisse d'épargne et de crédit des ressources longues en monnaie locale pour accompagner le développement de ses activités de financement. Ce soutien devrait permettre la fourniture d'environ 60 000 prêts de microfinancement à des petits exploitants agricoles. Kafo Jiginew fournit actuellement des prêts de microfinance adaptés aux besoins spécifiques des groupes vulnérables, par l'intermédiaire de plus de 400 000 membres de 19 coopératives à travers le Mali.

✉ valery.alves@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mali : Open Academy du numérique (OANB) : cérémonie d'ouverture des candidatures.**

L'Open Academy du Numérique a ouvert le 21 février ses inscriptions aux jeunes stagiaires maliens, qui bénéficieront d'une formation de haut niveau aux métiers du numérique. Des rencontres d'informations ont par ailleurs été organisées à Bamako et dans les régions. L'OANB bénéficie de l'appui du secteur privé et du Gouvernement du Mali. A terme, 150 jeunes Maliens devraient être formés chaque année aux métiers du numérique. Certains d'entre eux seront orientés vers l'entrepreneuriat et la création d'emplois.

✉ valery.alves@dgtresor.gouv.fr

▼ **Mauritanie : La France et l'UE attribuent deux subventions pour un montant global de 33,8 M EUR**

Lors du sommet ordinaire des chefs d'Etat du G5 Sahel à Nouakchott, le ministre mauritanien de l'Economie et de l'Industrie et le ministre français de l'Europe et des Affaires étrangères, ont signé une convention portant sur un montant de 9,8 M EUR destinée à l'amélioration des performances du secteur énergétique en Mauritanie. Une seconde convention a été signée avec la commissaire européenne chargée des partenariats internationaux, Jutta Urpilainen, pour un montant de 24 M EUR, destinée à l'appui du secteur de la santé mauritanien.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ **Niger : Octroi d'une subvention en faveur de la préservation de la plus grande réserve naturelle du pays**

Le Niger bénéficie d'une subvention de 5,5 Mds FCFA (8,5 M EUR) pour la protection de Termit et Tin-Toumma, la plus grande réserve naturelle du Niger. Elle contribuera ainsi à protéger les ressources faunistiques et végétales menacées d'extinction. Cet accord fait suite à une mission (en janvier 2020) constituée d'une très forte délégation composée de cinq ministres nigériens, de représentants de l'AFD et de la DUE dans la région. Située dans le nord-est du Niger, la réserve s'étend sur une superficie de 97 000 km². Elle est aujourd'hui gérée par l'ONG française Noé, qui a signé en 2018 avec les autorités nigériennes une convention de délégation de gestion pour une période de 20 ans.

✉ bouqueto@afd.fr

▼ **Sénégal : Inauguration de la 1^{ère} centrale éolienne de Taïba Ndiaye**

Le Président Macky Sall a inauguré, le 24 février à Taïba Ndiaye, dans la région de Thiès, la première tranche d'un parc éolien d'une capacité de 158,7 MW. Cette phase de travaux à 200 Mds FCFA (302,3 Mds EUR) devrait permettre à 2 millions de Sénégalais de bénéficier d'électricité à partir de la centrale éolienne de Taïba Ndiaye, qui fournirait 15% de la production énergétique de la Société nationale d'Electricité (SENELEC). Selon le Président Macky Sall, le mix énergétique du Sénégal est constitué à près de 22% d'énergies renouvelables et devrait passer à 30% à la fin des travaux de cette centrale éolienne.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : 200 Mds FCFA pour la mise en œuvre du projet Agropole centre

Le 18 février, a eu lieu l'atelier de présentation de l'Agropole centre, financé dans le cadre du nouveau programme de coopération sénégal-belge. L'agropole, qui couvre les régions de Fatick, Kaolack, Kaffrine et Diourbel, accueillera toute entreprise exerçant dans la transformation ou la valorisation des produits agricoles, de l'élevage ou de la mer. Près de 600 000 emplois, dont 16 000 directs, devraient être créés. Le projet devrait démarrer en 2021. Son coût est estimé à 200 Mds FCFA (302,3 M EUR). La Belgique a investi 15 Mds FCFA (23 M EUR). La Banque Africaine de Développement (BAfD) et la Banque européenne de développement (BED) se sont engagées respectivement pour 60 M USD et 50 M EUR.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Une zone économique dédiée aux entreprises japonaises

Dans le cadre du premier comité économique pour la promotion des investissements japonais au Sénégal, le gouvernement sénégalais a annoncé la mise en place prochaine d'une zone économique spéciale dédiée aux entreprises japonaises qui ambitionnent d'investir dans le pays. L'élargissement des activités des entreprises japonaises au Sénégal se fera notamment à travers la convocation régulière du comité et en encourageant le partenariat gagnant-gagnant avec le secteur privé local. Ce projet devrait avoir un impact majeur sur l'activité économique et l'entrée de devises, et contribuerait également à la création d'emplois. Pour rappel, les échanges entre le Sénégal et le Japon sont modestes, s'établissant à 154,9 M USD en 2019.

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Seconde phase du projet de la carte de fertilité des sols

Le ministère togolais en charge de l'Agriculture a conclu avec la Fondation OCP (rattachée au groupe marocain OCP, leader mondial sur le marché des phosphates) une entente dénommée « Convention Spécifique n°2 ». Celle-ci vise à consolider l'appui d'OCP aux efforts du pays dans la mise en place de sa carte de fertilité des sols. OCP apportera un financement de 150 M FCFA (228,3 K EUR) au projet Fertitogo, d'un coût total de 695 M FCFA et d'une durée de deux ans, qui a pour objectif d'évaluer le niveau de fertilité des sols sur une superficie totale de 1,8 million d'hectares, ainsi que les besoins précis en éléments fertilisants.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ Togo : Appel d'offre dans le secteur de l'entretien des pistes rurales

Le ministère des Infrastructures et des Transports a publié deux appels d'offres relatifs aux travaux d'entretien d'un total de 885,5 km de pistes rurales. Ces travaux concernent la région maritime (96,2 km de route), les Plateaux (236,5 km), la région centrale (262,5 km), la région de la Kara (192,3 km) et la région des Savanes (98 km). Selon l'avis d'appel d'offres, les entreprises attributaires de marchés publics dont le taux d'exécution n'a pas atteint 70% et qui sont en retard par rapport au planning d'exécution, sont exclues du processus et ne peuvent pas soumettre de dossier de candidature.

✉ gregory.lenne@dgtresor.gouv.fr

▼ **Djibouti : Prêt de 96 M USD du Fonds arabe pour le développement économique et social (FADES)**

Le FADES a accordé un prêt de 96 MUSD à Djibouti pour financer la construction de la nouvelle centrale électrique de Damerjog (1ère phase à 54 MW puis extension à 100 MW) dont le coût total est estimé à 150 MUSD. Le financement revêt la forme d'un prêt non concessionnel d'une maturité de 30 ans (dont 7 ans de grâce) assorti d'un taux d'intérêt de 2 %. Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme de développement des moyens de production et de transport électriques, qui comprendra également le financement, par le FADES à hauteur de 64 MUSD, de deux postes de transformation à Damerjog et Nagad, d'une ligne de transmission entre Damerjog et Nagad et d'un câble sous-terrain entre Nagad et Djibouti-Ville.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Ethiopie : Prêt de 100 M USD du Khalifa Fund for Enterprise Development**

Suite au protocole d'entente signé en juillet 2019, le Khalifa Fund for Enterprise Development (Émirats arabes unis) a signé un accord de prêt de 100 MUSD avec le ministre des Finances éthiopien. Ce prêt sera dédié au développement de 37 000 projets de PME sur 4 ans et à la création de plus de 200 000 emplois en Éthiopie. Avec 2 M de nouveaux entrants annuels sur le marché du travail et un taux de chômage élevé (25,3 % en 2018), la création d'emplois est une priorité pour le gouvernement éthiopien. Ce prêt s'inscrit particulièrement dans un contexte de mise en œuvre du *Plan of Action for Job Creation* visant à développer le secteur privé local et créer 14 M d'emplois d'ici 2025.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

SECTEURS D'ACTIVITES

▼ Agriculture et agroalimentaire

▼ Congo-Brazzaville : L'unité industrielle de la société des grands moulins du phare a lancé ses activités

Construite dans la nouvelle zone d'expansion du Port autonome de Pointe-Noire, l'unité industrielle de la société des grands moulins du phare (SGMP), filiale du groupe SOMDIAA, a été inaugurée le 19 février, en présence du président de la République du Congo et du PDG du groupe. Cette unité va servir à la production de farine de blé, de gritz de maïs et d'aliment pour le bétail. Conformément à la convention d'occupation du domaine portuaire que le PAPN et SOMDIAA ont signée en mai 2017, la durée d'exploitation de ce moulin mixte est de 25 ans renouvelable une fois.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Congo-Brazzaville : Inauguration du complexe industriel des Grands moulins du Kouilou

La société Les Grands moulins du Kouilou, à capitaux majoritairement maliens, a lancé les activités de son complexe industriel de Vindoulou, dans le département Kouilou, le 20 février, en présence du président de la République. Outre la fabrication de farine, avec une production mensuelle estimée à 5 000 tonnes, le complexe dispose d'une ligne de production de pâtes alimentaires et de corps gras (savon et huile). Les Grands moulins du Kouilou deviennent la troisième minoterie présente en République du Congo, après la Minoterie du Congo (Minoco), filiale du groupe américain Seaboard corporation, et la Société des grands moulins du Phare, filiale du groupe SOMDIAA.

✉ Ingrid.oramalu@dgtresor.gouv.fr

▼ Madagascar : Introduction d'un prix de référence à l'exportation de la vanille à 350 USD

Le 25 février, le Ministère de l'économie et des finances (MEF) et le Ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (MICA) ont fixé le prix de référence minimum de la vanille à l'exportation à 350 USD par kg. Cette décision vise à limiter la volatilité des prix dans une filière en phase de structuration, caractérisée par une qualité de la vanille perfectible, des phénomènes de spéculation et des pratiques de stocks illicites. Le prix de la vanille sur le marché international a diminué d'environ 550 USD en 2017 à près de 400 USD en 2020. Selon l'OMC, Madagascar reste le + de parts de marché devant la France (7%) et l'Indonésie (5%).

✉ frederic.choblet@dgtresor.gouv.fr

▼ Ouganda : Lakeside Dairies interdit d'exporter son lait vers le Kenya

M. Ian Rumanyika, le directeur des affaires générales de l'URA (Uganda Revenue Authority), a déclaré que Lakeside Dairies leur avait demandé la restitution du lait saisi par les autorités kenyanes, après une série d'hostilités menée par les services de sécurité et les agences gouvernementales. La semaine dernière, des camions contenant du lait Dairy Top avaient été rendus en raison de la guerre commerciale du lait qui se poursuit entre l'Ouganda et le Kenya. La cargaison immobilisée de Lakeside Dairies, deuxième entreprise ougandaise à subir les foudres de la guerre commerciale, est estimée à 160 000 USD. Il y a environ un mois, Pearl Dairies, qui produit le lait Lato, a subi le même sort, ses exportations de lait ayant été saisies puis renvoyées en Ouganda. Alors que les autorités kenyanes avaient annoncé l'introduction d'une taxe de 16 % sur les produits laitiers en provenance d'Ouganda, le président Uhuru Kenyatta a fait volte-face déclarant que dans le cadre de la CAE, une telle mesure ne devrait s'appliquer qu'au lait provenant de l'extérieur de la Communauté de l'Afrique de l'Est.

✉ suzanne.koukouiprada@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Inauguration d'un centre de traitement des produits horticoles

L'Office national de développement des exportations agricoles (NAEB) a lancé une installation de traitement des produits horticoles d'une valeur de 940 330 EUR. Elle va servir pour le tri, l'emballage et la protection des fleurs, des légumes et des fruits avant leur exportation vers les marchés internationaux, notamment en France, aux Pays-Bas, en Belgique, en République démocratique du Congo et en Chine. L'installation, inaugurée le 26 février dans la ville de Kigali, vise à réduire les pertes des exportateurs et à maintenir la qualité des légumes, des fleurs et des fruits avant qu'ils n'atteignent les marchés.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Soudan : Reprise des exportations d'animaux vivant vers l'Arabie Saoudite

Après l'exportation de 10 000 têtes au Sultanat d'Oman, fin février, le ministère des Ressources animales a indiqué avoir reçu l'accord de l'Arabie Saoudite pour l'exportation de 130 000 têtes d'animaux. Cet accord est conditionné par la mise en place du nouveau protocole d'exportation : 25 000 animaux seront vaccinés dans les centres de quarantaine à Omdurman où ils seront isolés pendant une durée de 27 jours, suivie d'une autre période d'isolement de trois jours au Port de Suakin avant d'être exportés. Des exportateurs ont émis des réserves à l'égard de ce processus qu'ils qualifient de coûteux et risqué.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Tanzanie : Investissement de 15 MUSD dans le secteur de l'élevage

Les autorités ont inaugurés l'usine de Tan Choice disposant une capacité quotidienne d'abattage de 1 000 bovins et 4 500 caprins et ovins pour un investissement de 15 MUSD. Ce projet a été réalisé par l'Autorité des zones franches – EPZA, une agence gouvernementale au sein du ministère de l'Industrie et du Commerce chargée de promouvoir le développement des zones économiques spéciales (zones franches) en Tanzanie. Ce site devrait créer 500 emplois, directs et indirects, et la mise en production est prévue pour août 2020. La Tanzanie possède parmi les plus grands cheptels d'Afrique avec 13,5 M bovins, 9,1 M d'ovins, 23 M de poulets et 400 000 porcs. Le secteur de l'élevage contribue en 2019 à 7,4% du PIB et enregistre une croissance annuelle de 2,6 %.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

▼ Energie et matières premières

▼ Côte d'Ivoire : L'APROMAC devient l'organisation interprofessionnelle agricole officielle de la filière hévéa

L'Association des professionnels du caoutchouc naturel (APROMAC) a été officiellement reconnue comme l'organisation interprofessionnelle agricole de la filière hévéa par le Conseil des ministres ivoirien le 26 février 2020. Cette reconnaissance intervient alors que la filière connaît une belle dynamique avec une récolte en hausse de 25 % en 2019 à 780 000 tonnes, et anticipée à 850 000 tonnes cette saison. Pour rappel, l'APROMAC se charge notamment de la promotion de l'hévéaculture et de la fixation des prix du caoutchouc naturel pour les exploitants.

✉ lucile.basse@dgtresor.gouv.fr

▼ Sénégal : Industries extractives, des services évalués à près de 1,5 Md EUR

La ville de Fatick a accueilli, le 21 février, l'atelier régional de partage du rapport de conciliation de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), portant sur les données fiscales de 2018. Selon la présidente du Comité national d'Initiative pour la transparence dans les industries extractives du Sénégal (CN-ITIE), les services de restauration, d'hébergement ou autres à fournir au personnel évoluant dans les industries extractives au Sénégal, dans les années à venir, sont évalués à près de 1000 Mds FCFA (1,5 Md EUR).

✉ diadame.diaw@dgtresor.gouv.fr

▼ Rwanda : Lancement de la construction du barrage hydroélectrique Rukara VI

La société rwandaise Prime Energy, détenue par l'entreprise Master Steel, va lancer la construction de sa cinquième centrale d'ici la fin du mois de mars. Situé sur la rivière de Rukara, dans le district occidental de Nyamagabe, le futur ouvrage ajoutera 9,7 MW de puissance dans le réseau électrique rwandais. Prime Energy exploite actuellement quatre barrages au Rwanda, d'une puissance totale d'environ 8 MW.

✉ lina.ben-hamida@diplomatie.gouv.fr

▼ Soudan : Vers une plus grande transparence des prix et du secteur des hydrocarbures ?

Deux semaines après avoir autorisé 10 stations-services à vendre de l'essence au prix de 28 SDG le litre au lieu de 6,17 SDG, le ministère de l'Energie a annoncé que 5 nouvelles stations étaient également autorisées à proposer ce prix alors que d'importantes queues continuent à se former dans les stations-services traditionnelles. Ces nouvelles stations devraient fonctionner 24 heures sur 24. Le Ministère a indiqué également que certaines sociétés, dont les noms n'ont pas encore été communiqués, étaient désormais autorisées à importer et vendre le gasoil au prix de 23 SDG le litre au lieu de 4,11. En parallèle, un système de quotas par carte électronique devrait être mis en place à partir de la mi-mars afin de contrôler la distribution d'hydrocarbures. Ce système s'adresse dans un premier temps aux véhicules de transport public et sera étendu à l'ensemble des véhicules. Par ces mesures, les autorités souhaitent sensibiliser et préparer l'opinion publique dans l'optique de la conférence nationale sur les subventions, qui doit se tenir à la fin de ce mois à Khartoum. Enfin, le ministère des Finances aurait autorisé la société Al Fakhir à exporter de l'or dont les recettes seraient dédiées à l'importation d'hydrocarbures et de blé.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ Industries

▼ Côte d'Ivoire : Rencontre des acteurs de l'équipement et de l'entretien routier

Les professionnels du secteur des BTP avaient rendez-vous en Côte d'Ivoire à l'occasion d'un séminaire international sur le « retraitement des chaussées et recyclage des enrobés » le 24 février. Organisé par le Comité Ivoirien représentant l'Association Mondiale de la Route, ce rendez-vous a été l'occasion pour les acteurs du secteur, dont plusieurs entreprises françaises, de présenter leurs expériences de retraitement de chaussée en Afrique et de proposer des adaptations des cahiers des charges aux spécificités régionales.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

Services

▼ Cameroun : Vers la création d'une unité en charge du transport de la fibre optique

Selon la ministre des Postes et Télécommunications, plusieurs réformes sont envisagées au sein de la Cameroon Telecommunications (Camtel), opérateur public des télécoms, dont celle portant sur la création d'une « unité de production en charge du réseau transport », mise sous le contrôle de Camtel. La création de cette unité viserait une plus grande transparence dans la gestion régulée du segment du transport, tout en préservant la souveraineté, les intérêts de l'État qui a déjà consenti d'importants investissements. L'unité nouvellement créée devrait dans le moyen terme acquérir une autonomie fonctionnelle.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Côte d'Ivoire : Réception des premiers kits d'assemblage des minibus de transport

La Société de Transport abidjanais (SOTRA) a réceptionné les premiers kits d'assemblage de l'unité de montage de véhicules sur le site de Sotra Industries à Koumassi où ils entreront bientôt en production dans le cadre d'un partenariat avec le groupe italien IVECO. Ces véhicules sont destinés au marché régional des transporteurs urbains, afin de leur fournir des minibus de 22 places. L'entreprise mise sur une capacité de production de 500 unités par an, soit une cadence de 2 à 3 véhicules par jour, et 1 000 véhicules par an à partir de la troisième année de production. L'émergence d'une industrie d'assemblage de véhicules en Côte d'Ivoire fait partie des domaines prioritaires d'industrialisation du pays.

✉ christophe.deletoille@dgtresor.gouv.fr

▼ Mauritanie : Troisième appel d'offre infructueux pour l'attribution des licences 4G

L'Autorité mauritanienne de régulation (ARE) a annoncé le 24 février que l'appel d'offre relatif à l'attribution des licences 4G, lancé le 13 janvier 2020, était « infructueux ». Les offres des trois opérateurs de téléphonie mobile (Mauritel, Mattel, Chinguitel) étaient en dessous du minimum souhaité par l'ARE pour les licences 4G – à savoir 24 M EUR pour une licence de 10 ans. Il s'agissait de la troisième tentative pour accorder les premières licences 4G du pays. Cette nouvelle intervient dans un contexte où l'ensemble des pays frontaliers exploitent déjà un réseau 4G et que l'ARE vient d'infliger des amendes aux trois opérateurs en raison de la qualité jugée insuffisante des réseaux 3G existants.

✉ pierre-antoine.pollot@dgtresor.gouv.fr

▼ Ethiopie : Réductions tarifaires sur les services d'Internet haut débit par Ethio Telecom

Le 27 février 2020, l'unique opérateur de télécommunications en Éthiopie, Ethio Telecom, a annoncé des réductions tarifaires sur l'Internet haut débit. Ainsi, les utilisateurs résidentiels, les utilisateurs de VPN et les entreprises bénéficieront de réductions allant jusqu'à 69 %, 72 % et 65 % respectivement, avec un tarif minimum de 14 à 20 EUR pour un débit de 1 Mbps. Cette révision des tarifs intervient en prévision de l'ouverture du secteur des télécommunications qui devrait intervenir en seconde partie d'année avec l'octroi de deux nouvelles licences d'opérateurs. En septembre 2018, Ethio Telecom avait déjà réduit ses tarifs de 54 % sur l'Internet haut débit, de 43 % sur l'Internet mobile, de 40 % sur les appels vocaux et de 43 % sur les SMS.

✉ anne-brigitte.masson@dgtresor.gouv.fr

▼ **Soudan : La carte VISA prochainement autorisée**

Selon le DG de la Sudanese Electronic Bankinkg System, bras technique de la Banque centrale du Soudan chargé de la régulation des échanges financiers électroniques, trois banques ont obtenu la licence *associate member* de la société américaine VISA pour délivrer des cartes Visas au Soudan. Il s'agit de la Bank of Khartoum, United Capital Bank et Qatar National Bank. Selon la même source, le service de la carte VISA sera accessible au Soudan d'ici quelques semaines.

✉ rafael.santos@dgtresor.gouv.fr

▼ **Tanzanie : Appel d'offre de la Tanzania Airport Authority (TAA)**

L'autorité tanzanienne a déclaré qu'elle lancerait un appel d'offre pour les services d'assistance en escale pour l'aéroport international de Dar Es Salam car les contrats des principaux prestataires, dont Swissport, ont pris fin au 31 janvier 2020. La TAA souhaite renégocier ces contrats de prestations de services aéroportuaires suite à la construction du Terminal 3 et au futur agrandissement du Terminal 2 de JNIA qui feront passer la capacité de l'aéroport de 2 à 9 millions de passagers par an. Selon le dernier rapport de la TAA, les mouvements d'avions vers et depuis la Tanzanie ont augmenté de près de 50 % entre 2016 à 2017, passant de 2 682 à 4 004 avions par an.

✉ philippe.galli@dgtresor.gouv.fr

ENTREPRISES

▼ Cameroun : Le Chinois CHEC obtient l'exploitation et la maintenance de l'autoroute Kribi-Lolabe

La société chinoise CHEC, constructeur de l'autoroute entre Kribi et Lolabe (38,5 km), qui dessert le port en eau profonde de Kribi, exploitera cette infrastructure et en assurera la maintenance. La CHEC, qui a préfinancé la contrepartie camerounaise pour la construction de cette autoroute, à hauteur d'environ 38,6 Mds FCFA, revendiquait depuis la participation à sa gestion. Le chantier de la construction de cette infrastructure interrompu depuis novembre 2018 a été récemment relancé. Entamée le 1er janvier 2015, l'autoroute Kribi-Lolabé devrait finalement être livrée le 31 octobre 2020, après un rallongement des délais d'exécution de 28 mois. Selon le Ministère des travaux publics, les taux d'avancement des travaux est aujourd'hui de près de 90%.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : Le brasseur camerounais SABC investit 12 Mds FCFA dans une nouvelle ligne de production à Douala

Dotée d'une capacité de production de 45 000 bouteilles de 60 et 65 Cl par heure, la nouvelle unité porte à 19 le nombre de chaînes de production de la filiale camerounaise du groupe Castel. Ce nouvel investissement fait partie du plan stratégique d'investissement triennal d'un montant de 65 Mds FCFA, mis en place depuis 2017, et intervient alors que le groupe connaît un contentieux fiscal important avec la Direction Générale des Impôts.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

CARNET ET AGENDA

▼ Cameroun : La secrétaire générale du sommet Afrique-France en visite au Cameroun

Stéphanie Rivoal, qui séjourne au Cameroun jusqu'au 4 mars 2020, a été reçue, le 2 mars par le ministre de l'Économie, Alamine Ousmane Mey. La secrétaire générale a présenté au cours de cette rencontre les opportunités économiques offertes par le sommet, qui se tiendra à Bordeaux du 4 au 6 juin 2020. Elle a par ailleurs réaffirmé la volonté de la France d'accompagner le Cameroun et les autres pays du continent dans le domaine du développement durable des villes. Près de 40 chefs d'État sont attendus à ce sommet dont le thème principal est « villes et territoires durables ». Près de 1 000 entrepreneurs et 400 maires sont également conviés.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Cameroun : Yaoundé accueillera en octobre prochain un forum du Commonwealth sur les télécommunications

Le comité exécutif du Commonwealth Telecommunications Organization (CTO) réuni du 24 au 28 février 2020 à Londres a désigné le Cameroun pour abriter l'édition 2020 du Forum Commonwealth ICT & Telecommunications. Cet événement se déroulera conjointement avec la 59ème assise du comité exécutif du CTO. Le Cameroun aurait été choisi compte tenu de sa position stratégique en Afrique centrale, en matière d'infrastructures de télécommunications.

✉ alix.nembot@dgtresor.gouv.fr

▼ Guinée équatoriale : Lancement officiel du Campus Teg 2020

La troisième édition de Teg Campus, événement technologique le plus important du pays, se déroulera du 26 au 30 juin 2020 à Malabo. Organisé par le gestionnaire des infrastructures de télécommunications de la Guinée équatoriale (GITGE), l'événement vise à rassembler les promoteurs et les talents du secteur des nouvelles technologies. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'adresse www.tegcampus.com

✉ arthur.berthet@diplomatie.gouv.fr

Les analyses et commentaires développés dans cette publication n'engagent que leurs auteurs et ne constituent pas une position officielle du MEAE ni des ministères économiques et financiers.

La lettre d'information économique est réalisée conjointement par la **DIRECTION AFRIQUE ET OCEAN INDIEN** du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et par la **DIRECTION GENERALE DU TRESOR** du ministère de l'Economie et des Finances.

Contacts

Objectifafrique.DAOI@diplomatie.gouv.fr

mathieu.schmitt@diplomatie.gouv.fr

tresor-communication@dgtresor.gouv.fr

Remerciements à :

l'AFD, Business France, CCI France International, CCI Paris-Ile de France, CMS Bureau Francis Lefebvre, Conseil français des investisseurs en Afrique, Conseillers du commerce extérieur de la France, Conférence permanente des Chambres de commerce africaines, Expertise France, Gide, Maison de l'Afrique, Croissance Peace et MEDEF International pour leur contribution à la réalisation et la diffusion d'Objectif Afrique.

Contributions :

Vous souhaitez contribuer à Objectif Afrique ?

Pour une contribution en provenance de France, envoyez votre article à : objectifafrique.daoi@diplomatie.gouv.fr

Pour une contribution en provenance d'Afrique, envoyez votre article au chef du service économique de l'ambassade du pays concerné (prenom.nom@dgtresor.gouv.fr; liste des services économiques par pays : <http://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays>)

AVEC LE CONCOURS DE :

